



Conseil municipal du 28 juin 2016

Compte-rendu

Le **vingt-huit juin deux mille seize**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS - CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 22 juin 2016, s'est réuni à la mairie – salle du restaurant scolaire - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :		Présents : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine
- en exercice :	18	CALLSEN, Adjoints ; Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent
- présents :	13	PEGON, Cécile BURDIN, Maryline PERRIN, Flavien FEUGERE, Delphine
- votants :	15	LINOIS, conseillers municipaux.
- pouvoirs :	2	
Quorum :	10	Absents et excusés : Bruno GALICHON représenté par Daniel DURAND, Cécile TALON représentée par Sandrine GALICHON, Karine ALMERAS, Elodie BERRAUD, Stéphanie MICHEL.

Secrétaire : Sandrine GALICHON - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT.

Conseil municipal du 17 mai 2016 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de sa réunion du 17 mai.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal n'émet pas d'observations sur les comptes rendus qui lui sont présentés. Ils concernent les réunions suivantes : bureau municipal des 30 mai et 13 juin, Voirie – Cimetière – Aménagements du 2 mai, Vie sociale et associative du 14 juin, Conseil communautaire des 19 mai et 16 juin, SIADEP du 25 mai

Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance des décisions que le maire a prises en vertu de la délégation d'attributions du conseil municipal du 8 avril 2014 :

Droit de préemption urbain :

n° DEC. 2016-15-006 – non préemption d'une propriété bâtie, impasse Chavenant

n° DEC. 2015-15-007 – non préemption d'une propriété bâtie, chemin des Bruyères.

Marchés publics :

n° 2016-04-01 : marché de maîtrise d'œuvre avec Réalités pour l'aménagement du centre-bourg

n° 2016-04-02 : marché de travaux avec THIVENT SAS pour le programme de voirie communale 2016

Stage en milieu professionnel : versement d'une gratification à Fanny LAROCHE, étudiante stagiaire

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le montant de la gratification à verser à

Fanny LAROCHE à l'issue du stage qu'elle a effectué au secrétariat de mairie du 10 avril au 17 juin. Elle viendra terminer sa mission au cours d'un emploi d'été du 4 au 15 juillet.

Garderie et restaurant scolaires : révision du tarif pour l'année 2016-2017

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité des votants, le tarif de la garderie et du restaurant scolaire pour l'année 2016-2017 :

- garderie : régulier : 15 € / mois - occasionnel : 1,40 € / jour (reconduction tarif 2015-2016)
- restaurant - repas : 3,60 €.

Subventions de fonctionnement 2016 : attribution exceptionnelle aux écoles de la commune et à l'Amicale Boule du Bas

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide d'attribuer deux subventions exceptionnelles :

- l'une aux écoles de la commune pour l'organisation de la 40^{ème} édition de la marche la St Nizerote : 500 € à l'unanimité des votants
- l'autre à l'Amicale Boule du Bas pour financer des déplacements pour compétitions : 350 €, à la majorité des votants (14 votants – Abstention : 1 – POUR : 11 – CONTRE : 2)

Lutte contre les rats musqués : cotisation au Groupement départemental de lutte

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à la majorité des votants (Abstention : 1 - POUR : 14 - CONTRE : 0) de verser la cotisation annuelle de 160 €.

Certificat d'économie d'énergie : cession au SIEL du certificat généré par la pose de leds à Carillon

Rapporteur : Daniel BOUILLON, Adjoint.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de céder au SIEL le certificat d'économie d'énergie généré par la pose de lampes à leds à Carillon. Il prend connaissance des observations émises par des particuliers sur la suppression de l'éclairage public la nuit.

Emprunt : garantie d'un emprunt de l'EHPAD St Louis pour la fin de ses travaux de restructuration

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, de se porter garant à hauteur de 38 % du prêt de 900 000 € que l'EHPAD St Louis va contracter pour la fin de ses travaux de restructuration.

Tableau des effectifs : modification au 1^{er} août 2016 pour une promotion interne

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des votants, de supprimer le poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe et de créer un poste d'animateur au 1^{er} août 2016. Ce grade permettra à l'agent d'encadrer les agents pendant leur temps de présence auprès des enfants à la garderie et au restaurant scolaires.

Animation de séances d'analyse de la pratique professionnelle des agents des services périscolaires par un psychologue

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la formation mise en place avec le concours d'un psychologue. Les 7 séances organisées pendant l'année scolaire 2016-2017 bénéficieront aux agents pour leur pratique quotidienne et leur contact avec les enfants.

Proposition de formation basket pour Lisa PERROTON, agent sous contrat d'avenir

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire, et Laurent PEGON, conseiller municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, est favorable à l'inscription de Lisa PERROTON à une formation sur l'accueil des enfants au sein d'un groupe.

Transport scolaire le mercredi : convention avec Charlieu-Belmont Communauté pour l'année 2016-2017

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la convention à passer avec la communauté de communes pour le transport des élèves de l'école publique aux centres de loisirs de Briennon et de Pouilly sous Charlieu.

Location de la garderie et du restaurant scolaires : modification du règlement intérieur

Rapporteur : Marie-Christine CALLSEN, Adjointe déléguée à la vie sociale et associative

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, de modifier le règlement de location des locaux de la garderie et du restaurant scolaires. Il ajoute que la musique et l'utilisation du mobilier à l'extérieur du bâtiment sont interdites.

Salle de danse du château de Carillon : mise à disposition de l'association Art martial et énergétique du Sornin

Rapporteur : Marie-Christine CALLSEN, Adjointe déléguée à la vie sociale et associative

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, de mettre gratuitement la salle de danse du château de Carillon à la disposition de l'association Art martial et énergétique de CHARLIEU le samedi matin. Charge à elle d'assurer l'entretien ménager et de libérer les lieux si une association communale en a besoin.

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement 2015

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'assainissement.

Le conseil municipal prend connaissance du RPQS et des commentaires de Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'assainissement.

Questions diverses

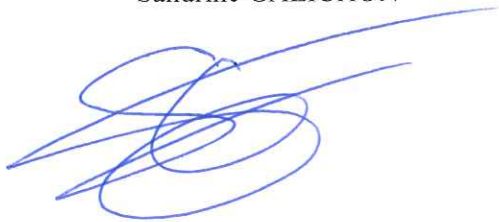
2

- **Disparition de matériel au complexe sportif** : l'Amicale Boule du Bas ne retrouve pas du matériel qu'elle a stocké à la salle de sport.
- **Prochaine réunion** : le conseil municipal prévoit de se réunir mi-septembre.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures 30.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 29 juin 2016.

La secrétaire de séance,
Sandrine GALICHON



Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

